

Formation par apprentissage

Ayez le déclic, pensez www.decllic-chimie.com

Le site www.decllic-chimie.com invite les internautes à découvrir l'univers de la chimie et ses multiples métiers à travers une présentation des filières d'enseignement et de formation mises à leur disposition, quel que soit leur niveau d'étude.

Plus qu'une simple présentation en ligne, ce site, destiné prioritairement aux 16-25 ans à la recherche d'une formation par alternance, se singularise par son caractère innovant.

Dans l'allure générale tout d'abord, puisque c'est cela qui saute aux yeux, sitôt passée la courte animation d'entrée sur le site. De petits sons futuristes ponctuent une animation tendance « nouvelles technologies », voici decllic-chimie qui dévoile son sobre graphisme. Innovation sur le fond ensuite, puisque l'« approche métier » classique a été reléguée au second plan. Ici comme ailleurs, les vedettes sont les produits. Vous les connaissez et vos enfants, vos

neveux les adorent : ces produits se nomment MP3, roller en ligne, lunettes de soleil, basket ou gel coiffant...

« La chimie est présente à tous les niveaux dans notre univers quotidien » précise Christine Rocrelle, chef de projet. Voilà le postulat de départ. Et de poursuivre : « Il convenait de montrer simplement en quoi ces produits de consommation, qu'utilise couramment le public ciblé (adolescents, adulescents), existent aujourd'hui grâce à la chimie ».

La curiosité est aiguisée tout au long d'un parcours plus ou moins balisé. L'internaute a le loisir d'aller à l'information en 2 ou 3 clics ou de surfer plus lentement et découvrir ainsi ce qu'il ne connaît pas encore, un secteur industriel, des métiers et peut-être même le sien. Par l'apprentissage, il se formera en entreprise tout en suivant les cours d'un centre de formation (CFA), afin de préparer un titre ou un diplôme reconnu.



Normandie (CFA Robert Schuman), en PACA (CFA Épure Méditerranée, CFA René Villeneuve), en Picardie (CFA SIFOR Oise) et en Rhône-Alpes (CFAIFAIP, CFA Interfora).

Formation chimie par apprentissage : pensez www.decllic-chimie.com, c'est pour les moins de 25 ans, la garantie de mieux connaître un métier et de multiplier leurs chances de trouver rapidement un emploi.

Dépôt en ligne de brevets nationaux et européens

Depuis le 15 janvier 2003, le dépôt des brevets nationaux et européens par voie électronique en France est désormais possible sur le site de l'INPI. Cette procédure devrait être étendue aux brevets internationaux (PCT) dès le mois d'avril.

L'INPI assure que le logiciel choisi permet un dépôt très simple tout en garantissant la sécurité des échanges. De plus, toute personne optant pour cette forme de dépôt n'aura pas à acquitter la taxe de dépôt.

• www.inpi.fr

Projet de loi sur la prévention des risques technologiques ou naturels et réparation des dommages

Après examen par le Conseil d'État, le projet de loi relatif à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages a été présenté par Mme Bachelot au Conseil des ministres du 3 janvier 2003.

La version présentée est assez similaire à celle que nous connaissions (datée du 29 novembre 2002), le Conseil d'État ayant essentiellement apporté des modifications de forme et ayant quelque peu précisé les dispositions financières du PPRT.

Ce projet a été débattu au Sénat en février. Il est disponible sur le site du Ministère de l'Écologie et du Développement durable (www.enviroment.gouv.fr).

L'UIC ne manquera pas de poursuivre ses interventions afin de parvenir à un texte aussi équilibré que possible entre amélioration de la prévention des risques et maintien de l'exploitabilité des industries chimiques françaises.

Changement climatique : vers l'adoption de la directive sur les échanges de crédits d'émissions

La proposition de directive sur les échanges de crédits d'émissions (directive E.T. pour « Emission Trading ») a subi une épreuve critique en décembre, et avec elle la crédibilité du programme de l'Union européenne contre le changement climatique. En effet, en cas de désaccord persistant du Conseil environnement, le délai pour une mise en œuvre de la directive E.T. en 2005 ne semblait pas pouvoir être tenu.

Finalement, les efforts de la présidence danoise pour rapprocher les points de vue assez tranchés de plusieurs états membres ont permis un accord à l'unanimité à la réunion du Conseil du 11 décembre 2002. Cet accord permet maintenant d'envisager une adoption au 3^e trimestre 2003, après le vote en deuxième lecture du Parlement européen et probablement une procédure de conciliation.

Il s'agit d'une décision importante dans le cadre du programme contre le changement climatique, mais aussi de l'introduction d'un instrument nouveau dans le contexte européen de gestion des émissions industrielles : l'échange de crédits d'émissions.

Parmi les aspects restant à débattre entre Conseil et Parlement européen figure l'extension du champ d'application à la chimie et à l'aluminium. Le Parlement européen a voté un amendement répondant à la demande de l'UIC, visant à introduire la chimie et l'aluminium, ainsi que les six gaz du protocole de Kyoto, dès 2005. Pour la chimie, la position commune du Conseil ne retient en 2005 que les seules émissions de CO₂ des installations de combustion de plus de 20 MW et renvoie à 2008 l'éventualité d'une extension de la directive à l'ensemble de la chimie et aux six gaz.

Révision de la politique européenne des substances chimiques : lancement par l'UIC d'une étude d'impact

Les propositions « réglementaires » de la Commission européenne concernant la future politique européenne des substances chimiques sont attendues dans les prochains mois. Elles devraient reprendre, en les explicitant de manière détaillée, les propositions contenues dans le « Livre blanc » publié en février 2001.

De manière à évaluer la nature et l'importance de l'impact de cette future politique européenne, l'UIC a décidé de confier au cabinet Mercer la réalisation d'une étude dont les résultats seront présentés en mars.

Cette étude, lancée le 2 janvier 2003, associe le ministère de l'Écologie et du Développement durable, le ministère de l'Industrie, l'UIC et vraisemblablement d'autres fédérations industrielles.

Portant sur l'ensemble de l'économie française, elle concerne les impacts économiques et sociaux et essaiera d'apporter un éclairage sur les impacts environnementaux et sanitaires.

Rectificatif

La journée consacrée à la *Maîtrise des risques industriels*, annoncée dans le numéro de février p. 56, aura lieu le **jeudi 3 avril**, à la Maison de la Chimie.



Index des annonceurs

EurJIC

II^e de cov.

Chemistry - a European Journal

IV^e de cov.